

FORMATION CONTINUE

Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS) - MTMD

PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le **Centre de développement professionnel de la Faculté de génie.**

Contexte

Le programme d'inspection des structures électrotechniques et des structures de signalisation a pour but de détecter les défauts qui affectent leurs éléments afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route et protéger le capital investi.

Il consiste essentiellement à réaliser, à intervalles réguliers, une inspection rigoureuse de toutes les structures électrotechniques et les structures de signalisation. Ces inspections réalisées par des inspecteurs qualifiés permettent d'identifier les structures dont le comportement est déficient et de recueillir toute l'information nécessaire à la planification des travaux de réparation.

Présentation

- Former les inspecteurs afin qu'ils puissent détecter les défauts et déterminer leur importance selon le système d'évaluation des dommages, proposer des activités d'entretien pour remettre en bon état les éléments endommagés et prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des usagers;
- Expliquer le fonctionnement des modules inspection et planification des travaux du système ministériel de gestion des systèmes électrotechniques (GSE);
- Expliquer le fonctionnement du module inspection du

DURÉE**24.5 heures****TARIF RÉGULIER****1 685 \$****TARIF PRÉFÉRENTIEL****1 535 \$****OÙ ET QUAND Dates à venir****Renseignements**450 463-1835, poste
617101 888 463-1835, poste
61710 (sans frais)

système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

Public cible

Ingénieur(e)s et technicien(ne)s du domaine des structures ayant à réaliser des inspections de structures électrotechniques ou de structures de signalisation.

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transports et de la Mobilité durable et à certains organismes publics.

Condition d'accès

Cette formation est obligatoire dans le cadre des Contrats à exécution sur demande avec plusieurs prestataires (CEDPP) pour des mandats d'inventaire et d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier. Elle s'adresse plus spécifiquement :

- Au chargé de projet, à l'ingénieur responsable de l'inspection et au technicien dédié à l'inventaire des structures de signalisation et à l'inspection générale des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation.

Préalables :

Avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- Inventaire des systèmes électrotechniques (GSE);
- Inventaire des structures de signalisation (GSS).

Attestation de formation :

Pour obtenir l'attestation de formation Inspection des systèmes électrotechniques (GSE), il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- Inventaire des systèmes électrotechniques (GSE);
- Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS).

Pour obtenir l'attestation de formation Inspection des structures de signalisation (GSS), il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- Inventaire des structures de signalisation (GSS);
- Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS).

Il est possible d'obtenir les 2 attestations si les deux formations d'inventaires ont été suivies et réussies.

Note

La formation et l'examen se tiendront entièrement **en ligne via la plateforme Teams**.

Matériel nécessaire pour le cours :

- Manuel d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS) (**fourni en version électronique seulement**)
- Les participants peuvent **imprimer la documentation s'ils le souhaitent**
- Ordinateur avec **caméra active (obligatoire)**
- Ordinateur avec **deux écrans (recommandé)**

Précision sur l'examen :

- **La version papier** et la **version numérique** des manuels sont acceptées durant l'examen.
- Seule la documentation associée à la formation est autorisée durant l'examen.
- **Les cellulaires sont interdits durant l'examen.**

Examen en ligne (Teams), le 19 mars de 13 h 30 à 15 h 30 (durée : 2 h). Il faudrait vous connecter 30 minutes d'avance pour la vérification des identités.

CONTENU

Contenu

Programme d'inspection; système d'évaluation des dommages; identification des défauts qui affectent les éléments structuraux; systèmes ministériels de gestion GSE et GSS-6029.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive	1 535,00 \$
Inscription régulière	1 685,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans

préavis.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut :

- Les frais d'inscription;
- Les frais de gestion du dossier;
- Le matériel pédagogique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



Pour obtenir l'attestation de formation **Inspection des systèmes électrotechniques**, il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- GSE - Inventaire des systèmes électrotechniques
- GSS - Inventaire des structures de signalisation

Il est possible d'obtenir les deux (2) attestations si les deux formations d'inventaires ont été suivies et réussies au préalable.

En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**